Bourses 2017 «Pour l’amour du curling»

Critères d’admissibilité et foire aux questions

**Grâce à la générosité de la communauté de curling à travers le Canada, la Fondation Curling Canada a le très grand bonheur d’offrir des bourses aux jeunes joueurs et joueuses qui poursuivent un programme d’études postsecondaires à l’année scolaire 2017-2018.**

**Les bourses 2017 seront remises comme suit :**

* Dix bourses de 1 000$ remises aux joueurs et joueuses de curling qui démontrent le mieux leur prouesse athlétique et scolaire, ainsi que leur aptitude pour assumer un rôle de premier plan dans la communauté.
* Trois bourses de 1 100$ destinées aux jeunes joueuses de curling, en legs du fonds qui reste du défunt Circuit mondial de curling féminin.

**Informations générales :**

Le programme de bourses «Pour l’amour du curling» est destiné aux jeunes athlètes canadiens qui se surpassent sur la piste de curling et qui maintiennent un bon dossier scolaire, tout en faisant preuve d’un vrai engagement pour le sport de curling du fait de s’impliquer aux activités d’entraînement, instruction et/ou bénévolat. Ces bourses ont pour objectif de donner aux joueurs et joueuses juniors l’appui nécessaire pour poursuivre leurs activités de curling de compétition alors qu’ils font leurs études dans une université ou un collège canadien.

Avant de soumettre votre candidature, veuillez lire attentivement le texte entier des **critères d’admissibilité et foire aux questions**. Les formulaires de demande sont accessibles au [www.curling.ca/scholarship2017](http://www.curling.ca/scholarship2017).

**La date limite pour soumettre les demandes est le 30 juin, 2017.**

**Admissibilité :**

* Le/la candidat(e) doit être citoyen(ne) canadien(ne).
* Les étudiant(e)s doivent avoir **23 ans ou moins en date du 31 décembre, 2017**.
* Les candidat(e)s doivent être inscrit(e)s à temps plein pour au moins deux trimestres dans une université ou un collège canadien (automne/hiver/été). Remarque : les étudiant(e)s inscrit(e)s en établissement postsecondaire privé (i.e. écoles d’enseignement professionnel) pourraient être inadmissibles. Chaque établissement scolaire et chaque dossier de candidature sera évalué selon ses propres mérites. Veuillez contacter la Fondation Curling Canada avant de soumettre une demande si vous n’êtes pas sûr(e) si votre établissement postsecondaire est admissible.
* Le/la candidat(e) doit obtenir une **note moyenne de 80%** ou une moyenne pondérée cumulative équivalente (GPA).
* Les candidat(e)s retenu(e)s doivent s’enregistrer au SCEC pour l’année de leur bourse.
* Seules les candidates féminines sont admissibles aux trois bourses de 1 100$. Les dix bourses de 1 000$ sont ouvertes tant aux candidats masculins qu’aux candidates féminines.
* Les ancien(ne)s récipiendaires d’une bourse *Pour l’amour du curling* ne sont PAS admissibles à soumettre une nouvelle demande.

**Critères pour l’octroi d’une bourse :**

La sélection se basera sur :

1. Accomplissements, développement et contributions au sport de curling;
2. Implication communautaire;
3. Résultats scolaires (notes).

En tant qu’organisme national du sport pour le curling au Canada, nous allons cibler les candidat(e)s qui ont concouru au niveau provincial/territorial ou supérieur, et qui ont maintenu un bon dossier de notes à l’école, tout en faisant preuve d’un engagement exceptionnel dans le curling par le biais de leurs activités d’entraînement, arbitrage et/ou bénévolat.

**Comment soumettre une demande de bourse :**

1. Complétez le formulaire de demande.
2. Rédigez un essai personnel de réflexion (maximum 2 pages), précisant :

* La signification du curling dans votre vie à vous;
* Le rôle que joue le curling dans votre quotidien, dans votre famille, et les moyens par lesquels le curling a informé votre caractère et votre identité;
* Les moyens par lesquels vous êtes ambassadeur/ambassadrice du sport et comment vous continuerez à l’être;
* Ce que la bourse signifierait pour vous;
* Comment, spécifiquement, vous comptez utiliser les fonds.

1. Soumettez une copie de votre relevé de notes d’école secondaire/postsecondaire.
2. Soumettez deux lettres de recommandation.
3. Les boursiers/boursières doivent se soumettre au «code de conduite» de la bourse et doivent signer la «lettre d’entente».

Une fois complété, veuillez numériser votre formulaire de demande et les documents accessoires à l’adresse courriel [donor@curling.ca](mailto:donor@curling.ca). **Veuillez numériser tous les documents en un seul dossier et sauvegardez-le sous le nom «FTLOC 2017 *VOTRE NOM DE FAMILLE, INITIALE DE VOTRE PRÉNOM».*** Alternativement, le dossier de candidature peut être envoyé par la poste au bureau national de Curling Canada, 1660 Vimont Court, Orleans, Ontario K4A 4J4. *Veuillez vous reporter au formulaire de demande pour tous les détails.*

**Date limite pour soumettre les demandes :** Pour les bourses d’année scolaire 2017-2018, la date limite pour soumettre les demandes est le 30 juin, 2017 à minuit (fuseau horaire de l’Est). Les candidat(e)s retenu(e)s seront avisé(e)s avant le 18 août, 2017 au plus tard.

**Foire aux questions :**

**Nombre de bourses :** Historiquement il y en a dix chaque année, mais au programme 2017 il y a treize bourses à remettre.

**Valeur monétaire des bourses :** Dix ont une valeur de 1 000$ et les trois autres ont une valeur de 1 100$.

**Éléments de la bourse :** Les candidat(e)s retenu(e)s seront remboursé(e)s des dépenses de curling de 500$ et des dépenses scolaires de 500$. Toutes les dépenses doivent être soumises avec reçus au bureau national Curling Canada avant le 30 mars, 2018 au plus tard.

**Dépenses admissibles :**  Les dépenses de curling admissibles incluent les frais d’inscription aux compétitions de curling, et autres dépenses relatives au curling dont : droits de ligue, voyages, logement, frais de soins de santé (chiropracticien, massothérapeute, physiothérapeute, psychologue du sport), équipement, entraînement et développement des habiletés (frais d’adhésion à un gymnase).

Les dépenses scolaires admissibles incluent les frais de scolarité et les frais qui relèvent de l’inscription à un établissement éducationnel admissible. Les dépenses relatives aux cours (manuels, fournitures et équipement nécessaires pour compléter le cours) sont également admissibles.

Pour toute question ou clarification, n’hésitez pas à contacter le bureau de la Fondation Curling Canada par courriel au [donor@curling.ca](mailto:donor@curling.ca) ou par téléphone au 613.834.2076 poste 127.